

5

ÉTUDE
SUR LES
FONCTIONS ET SALAIRES
DES
EMPLOYÉS DES COMMUNES DU CANADA,
AU POINT DE VUE D'UNE
RÉDUCTION GÉNÉRALE.

L'économie qualifiée du nom incisif de retranchement est à l'ordre du jour ; c'est la question préminente par excellence ; tout se tait sur son passage ; elle s'empare des esprits sérieux et les préoccupe gravement ; le vide se fait autour d'elle ; elle absorbe tous les sujets d'un intérêt majeur ; elle s'impose aux hommes d'État qui la redoutent parce que souvent elle traîne à sa suite l'injustice et la misère ; elle se recommande elle-même à la presse du pays qui lui répond par une négation nettement formulée ; enfin, elle se pose avec grâce devant les députés qui, avant de l'envisager face à face, veulent savoir son passé et peser les garanties qu'elle offre pour l'avenir.

Or, c'est précisément son histoire que nous venons écrire aujourd'hui. Dépouillée de toutes ses apparences trompeuses, nous la présentons à l'examen attentif, à la froide raison de nos hommes politiques, dans l'espoir qu'ils sauront reconnaître et apprécier toute la différence qui existe entre l'économie bien entendue et l'économie peu viable qui naît un jour et meurt le lendemain.

C'est aux représentants du peuple que nous nous adressons en particulier ; c'est à eux que nous demandons de vouloir bien lire les quelques lignes qui suivent et de les méditer avant de siéger en jugement dans une cause qui intéresse à un haut degré les enfants du peuple qui ont embrassé la carrière des emplois publics. Et nous ne nous trompons pas en parlant des enfants du peuple ; autrefois, lorsque l'éducation était au berceau, c'était à la classe privilégiée que revenait de droit la distribution ou plutôt le monopole du patronage ; aujourd'hui que l'équilibre est rétabli, que l'instruction se fait jour partout, les enfants du peuple ont pénétré dans les sanctuaires qui leur étaient jusque là interdits. C'est donc à ce titre qu'ils demandent d'être entendus.

Forts de leurs droits, ils ne viennent pas solliciter d'autre faveur que celle d'être jugés sur leurs propres mérites. La raison, éclairée par les enseignements du passé, appuyée sur l'expérience des autres nations, saura bien distinguer entre deux systèmes d'économie : l'un fondé sur les raisons d'état et la justice, l'autre assis sur la parcimonie et la ruine ; — la bienveillance fera le reste.